



Actualisé le 07/06/23

**ORGANISME DE FORMATION EN SECURITE PRIVEE, SECURITE INCENDIE,
SURETE MARITIME ET SECOURISME**

**APS TITRE 3 – OVT TITRE 4 – DIRIGEANT Titre 5 - SST - FORMATIONS INCENDIE-SSIAP 1 - 2 et 3
Manipulation et utilisation Extincteur - Evacuation**

Formation SECURITE :

**DIRIGEANT GESTIONNAIRE
D'ENTREPRISE de SECURITE PRIVEE**

D.G.E.S.P. TITRE 5

Durée : 283H

Référentiel pédagogique DGESP TITRE 5

TITRE F2M CONSULTING enregistré au RNCP le 30 juin 2022 au Niveau 5 - Nomenclature européenne : niveau 5 ; Code de spécialité (NSF) : 344t

RNCP 36654

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe
Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certifications QUALIANOR N°330SPInd2 du 26/05/2023 et QUALIOPi N°147OFInd3
du 15/11/2021 - Agrément SSIAP N° 2101 - Agrément SST N°H31041/2018/SST-01/O/20
1691 rue Becquerel - 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600038 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlf971@me.com

Public	4 stagiaires minimum et 12 maximum	Durée totale	124 heures en E-learning + 120 heures en présentiel + 32 heures de préparation à l'examen + 7 heures d'examen soit 283 heures au total
---------------	------------------------------------	---------------------	--

Obligations Réglementaires	<p>Les activités privées de sécurité sont encadrées par le Code de la Sécurité Intérieure:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Code de la Sécurité, partie réglementaire, Livre VI, Titre 1er, Chapitre II, Section 4 "Aptitude professionnelle des exploitants individuels, des dirigeants, des gérants et des employés" exerçant des activités privées de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds, de protection physique des personnes et de protection des navires. Sous-section 1 - Article R612-24 : " Les exploitants individuels, les dirigeants et les gérants ainsi que les employés des entreprises exerçant l'une des activités mentionnées à l'article L.611-1 du présent code justifient de leur aptitude professionnelle..." - Arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité, Chapitre III, Article 5 "Formation des dirigeants" - Les candidats souhaitant exercer l'activité de dirigeant ou actionnaire d'entreprise de sécurité privée ou responsable d'un service interne de sécurité doivent donc justifier de leur aptitude professionnelle par la détention d'une certification spécifique. - La loi n° 2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés et les décrets associés
Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des savoirs de base (informatique, français et capacité rédactionnelle) - Savoir lire, écrire, comprendre et s'exprimer en français + avoir la capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit + savoir effectuer des calculs de base - Être majeur - Niveau IV souhaité ou niveau 3 avec expérience professionnelle dans la sécurité privée - Expérience professionnelle dans le secteur de la sécurité privée souhaitée - Personnes en situation de handicap : Dans le cadre de notre offre de formation accessible au public en situation de handicap, un certificat médical est obligatoire avant l'entrée en formation afin de correspondre aux exigences du métier, qui demande que tous les indicateurs de certification soient validés.
Objectifs :	A l'issue de la formation, le titulaire du Titre de DIRIGEANT GESTIONNAIRE D'ENTREPRISE DE SECURITE PRIVEE exercera ses fonctions de dirigeant, gérant, actionnaire d'une société de sécurité privée ou de gardiennage ou responsable d'un service interne de sécurité. Il encadrera ses équipes, l'administratif, le commercial et la réponse aux appels d'offres, le recrutement, le management. Il gèrera aussi les aspects logistiques et financiers ainsi que le suivi des documents comptables.
Cas de dispenses	<p>Candidature individuelle : justifier de l'expérience, participation à la dernière semaine de formation avant l'examen, réussite aux évaluations préalables à l'examen, préparation d'un dossier professionnel à présenter à l'oral devant le jury.</p> <p>Validation des Acquis de l'Expérience : Avoir exercé en qualité de Gérant, Directeur ou Responsable d'une société de sécurité et de gardiennage ou en tant que Gérant, Directeur ou Responsable d'un Organisme de Formation en Sûreté, Sécurité ou Sécurité Incendie (en secteur privé ou public) pendant 3 ans minimum. CNAPS en cours de validité. Livret 1 et 2 validés. Préparation d'un Bilan Prévisionnel et un dossier d'appel d'offre à rendre avec le Livret 2. Entretien devant le jury destiné à compléter et expliciter les informations contenues dans le dossier que le candidat a rédigé et à vérifier l'authenticité de ses déclarations. La validation des Acquis, par le jury, peut être totale ou partielle.</p>
Moyens pédagogiques	<p>Cours dirigés en ligne et théoriques en salle avec méthodes directives et participatives. Cas pratiques et mises en situation. Préparation, sous forme de TP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un projet de création, de reprise ou de développement d'une entreprise de sécurité privée. - d'une réponse à un appel d'offre - d'un entretien de management. <p>Supports Power Point, vidéos, ordinateurs. Support pédagogique destiné à chaque stagiaire. Evaluations à chaque fin de module.</p>

THÈME	PARTIE	OBJECTIFS pédagogiques généraux	OBJECTIFS pédagogiques spécifiques	DURÉE MINIMALE
Modules juridiques	Droit du travail	Maîtriser les connaissances relatives au contrat de travail	Connaître les règles d'embauchage et de rupture du contrat de travail.	8 heures
			Connaître les conditions de conclusion du contrat de travail.	4 heures

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

		Connaître la réglementation pénale en droit du travail	Connaître les infractions en matière du droit du travail.	4 heures
		Connaître la réglementation applicable aux conditions de travail	Connaître la réglementation des conditions de travail.	4 heures
			Connaître les règles de représentation du personnel.	4 heures
			Connaître la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.	4 heures
			Connaître les acteurs institutionnels.	4 heures
		Connaître les rapports collectifs du travail	Connaître la réglementation applicable aux rapports collectifs du travail et la responsabilité du chef d'entreprise.	4 heures
		Analyser des cas	Rupture du contrat et accident du travail notamment.	4 heures
Environnement juridique de la sécurité privée		Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure	Maîtriser : – l'explication initiale du livre VI (contexte, logique) ; – l'architecture d'ensemble ; – les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) ; – le principe d'exercice exclusif ; – le principe de neutralité ; – la détention et usage des armes ; – le port des uniformes et insignes ; – les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets) ; – les spécificités des services internes ; – le régime de la carte professionnelle DRACAR, les téléservices et téléc@rtepro.	12 heures
		Connaître les dispositions utiles du code pénal	Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir : – les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police ; – la non-assistance à personne en danger ; – l'omission d'empêcher un crime ou un délit ; – l'usurpation de fonctions ; – l'atteinte aux systèmes de traitement automatisé ; – l'appropriation frauduleuse ; – le fonctionnement des juridictions pénales.	12 heures
		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques	Connaître la législation relative : – au respect de la vie privée ; – au respect du droit de propriété ; – aux juridictions civiles ; – à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).	4 heures
		Maîtriser les aspects législatifs et juridiques intéressant la sécurité privée (par ex. : principe d'exclusivité)	Rapport de la sécurité privée et : – de la réglementation des services à la personne ; – de la réglementation des installations classées et des habilitations nécessaires à leur accès.	4 heures
		Respecter la déontologie professionnelle	Respecter : – le secret professionnel ; – les principes déontologiques ; – avertir sur les marchandages et les sanctions spécifiques qui y sont associées.	4 heures
		Maîtriser l'environnement institutionnel	Connaître le rôle : – du ministère de l'intérieur ; – du délégué ministériel aux partenariats, aux stratégies et aux innovations de sécurité ;	4 heures

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

			<ul style="list-style-type: none"> – du préfet ; – du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS). 	
		Maîtriser la réglementation relative à l'acquisition, la détention, l'importation, le transport et la conservation des armes	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - les différentes catégories d'armes et autorisations administratives nécessaires pour mettre à disposition des agents privés de sécurité les armes mentionnées à l'article R. 613-3 du code de la sécurité intérieure ; - les conditions et modalités d'acquisition, de détention, d'importation, de transports et de conservation des armes autorisées (notamment nombre d'armes et de munitions autorisées, conditions de traçabilité des armes). 	4 heures
Connaissances stratégiques	Connaître le positionnement de la sécurité privée dans l'architecture globale de sécurité	Rôle des forces de sécurité publique d'Etat	Maîtriser : <ul style="list-style-type: none"> – le schéma de la chaîne pénale complète (justice/ pénitentiaire) ; – les grandes missions (sécurité générale, investigation, maintien de l'ordre, renseignement) ; – les autres domaines de la sécurité : défense, douanes; – l'organisation des forces de sécurité publique (police et gendarmerie nationales) ; – les compétences territoriales en matière de sécurité ; – personnels (statuts, corps et grades). 	8 heures
		Connaître le rôle de la police municipale	Savoir quelles sont : <ul style="list-style-type: none"> – les compétences de la police municipale ; – les relations entre les collectivités territoriales, la police municipale et la sécurité privée. 	4 heures
		Connaissance des phénomènes criminels	Maîtriser : <ul style="list-style-type: none"> – les divers outils statistiques ; – l'évolution de la délinquance ; – les incivilités. 	4 heures
		Organisation du secteur de la sécurité privée	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> – l'histoire de la sécurité privée ; – quels sont les personnels concourant à la sécurité privée (effectifs, évolution) ; – la place des entreprises de sécurité privée (nombre, répartition, caractéristiques) ; – les clients de la sécurité privée (caractéristiques, évolution). 	4 heures
		Spécificités par branche	Maîtriser la répartition entre : <ul style="list-style-type: none"> – surveillance humaine (gardiennage et entreprises exerçant avec l'usage de chiens) ; – sûreté aéroportuaire ; – protection physique des personnes ; – télésurveillance ; – transport de fonds ; – agence de recherches privées (uniquement à titre d'information). 	4 heures
		Informations relatives aux métiers de la sécurité incendie	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> – la réglementation sécurité incendie relative aux immeubles de grande hauteur (IGH) et établissements recevant du public (ERP) ; – les qualifications de sécurité incendie et secours à personnes (SSIAP1,2 et 3). 	4 heures
		Formation universitaire et professionnelle en matière de sécurité	Distinguer : <ul style="list-style-type: none"> – la formation scolaire et universitaire ; – la formation professionnelle (certificat de qualification professionnelle, titres) ; – les centres de formation, formation professionnelle continue. 	4 heures
		Evolution et prospective de la sécurité privée	Identifier : <ul style="list-style-type: none"> – les charges indues ; – les nouveaux secteurs à envisager ; – les évolutions de la sécurité des entreprises, demande sociale de sécurité. 	4 heures
		Environnement européen et international	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> – la sécurité privée dans les autres pays européens ; – la directive services ; 	4 heures

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

			<ul style="list-style-type: none"> – la directive en matière de transport de fonds transfrontaliers ; – l'environnement international. 	
Connaissances pratiques	Equipements et techniques en matière de sécurité privée	Connaître les consignes et procédures d'exploitation et les mains courantes	Gérer : <ul style="list-style-type: none"> – l'équipement ou les techniques de la sécurité privée; – le corpus juridique associé ; – les évolutions technologiques attendues ou potentielles. 	20 heures
		Connaître les équipements de communication interne fixes, mobiles et embarqués		
		Equipements de protection individuelle		
		Rondes de surveillance et systèmes de contrôle de rondes		
		Equipements de protection mécanique (périphérique et périmétrique)		
		Equipements de protection électronique (périphérique, périmétrique et volumétrique) et systèmes d'alarmes.		
		Systèmes de contrôle d'accès		
		Systèmes de vidéosurveillance et de télésurveillance et l'intervention sur alarme		
		Equipements de sécurité incendie		
		Evacuations		
Gestion administrative et financière	Management de l'entreprise et des moyens	Connaître les modalités de création d'entreprise.	Maîtriser les processus de création d'une entreprise en général et d'une entreprise de sécurité en particulier.	6 heures
		Connaître les modalités de reprise et rachat d'entreprise	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> – le droit applicable en la matière ; – les obligations en matière de succession ; – les obligations pour le repreneur ; – les spécificités liées au domaine de la sécurité privée. 	6 heures
		Connaître les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien le	Maîtriser : <ul style="list-style-type: none"> – la connaissance du marché ; – l'étude concurrentielle ; – le business plan initial et les stratégies de développement. 	6 heures

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

		projet		
		Analyser les risques	Etre capable : – d'analyser des risques locaux de l'entreprise (bail, domiciliation, risques afférents, avec chiens, véhicules); – d'analyser le risque image/ réputation (l'image de la sécurité privée en France.	6 heures
		Etudier la stratégie commerciale et marketing	Connaître : – le type de publicité autorisée ; – les moyens de recherche de clients (droit en la matière) ; – l'évolution du secteur de la sécurité privée selon la conjoncture économique.	6 heures
		Examiner les approches juridiques	Maîtriser : – les formes juridiques des sociétés et conséquences afférentes ; – les statuts fiscal et social des dirigeants ; – les normes et certifications existantes.	6 heures
		Examiner les approches financières	Gérer : – la comptabilité d'entreprise ; – comprendre les termes et mécanismes financiers.	6 heures
		Etudier le seuil de rentabilité	Maîtriser les concepts : – de fonds propres ; – de moyens nécessaires pour démarrer l'activité.	6 heures
		Connaître les aides et prévoyance	Gérer et anticiper les moyens : – d'aides ; – de financement ; – de négociation de prêt ; – d'assurance.	6 heures
		Maîtriser la communication d'entreprise	Gérer la communication interne et externe et la communication de crise.	6 heures
Connaissances des marchés	Capacité à répondre à un appel d'offres	Connaissance des donneurs d'ordre publics : droit des contrats administratifs	Etat, ministère : – collectivités territoriales ; – marchés spécifiques et risques associés.	5 heures
		Connaissance des donneurs d'ordre privé-droit des contrats privés	Connaître : – les variétés des entreprises et clients privés ; – les services internes de sécurité privée et services incendie ; – les marchés spécifiques et risques associés.	5 heures
		Trouver un appel d'offres	Mener des actions de : – veille ; – dématérialisation des appels d'offres.	5 heures
		Analyser (d'un point de vue théorique) un appel d'offres	Maîtriser : – la décomposition d'un prix horaire ; – la décomposition du prix d'une prestation/ marges.	5 heures
		Réceptionner et répondre (d'un point de vue pratique) à un appel d'offres	Analyser les besoins ; Savoir dire non au client ; Conseiller le client ; Présenter et défendre son offre.	5 heures
		Savoir gérer la relation clientèle	Maîtriser : – le suivi du contrat ; – le processus de sous-traitance ; – les droits du client et donneur d'ordre ; – les avenants au contrat.	5 heures
		Gérer la rupture de contrat	Gérer : – les cas de rupture ; – les conséquences de la rupture, et notamment ses aspects	5 heures

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

		juridiques.	
	Gestion de projet	Par une étude de cas et mise en situation.	5 heures
TOTAL DUREE des cours suivant référentiel de l'Arrêté du 27 juin 2017 Chapitre III Article 5			244 heures
Préparation en présentiel à la certification			32 heures
TOTAL DUREE			276 heures

EVALUATIONS		
Evaluations de chacun des modules tout au long de la formation	QCU, QCM et questions ouvertes	20 mn
MODALITES EXAMEN FINAL		
BC1 : GESTION DES LEGISLATIONS SUR LA PREVENTION /LA SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES ET DU TRAVAIL	Le candidat devra répondre à un questionnaire écrit sous forme QROC (Questionnaire à Réponses Ouvertes et Courtes) de 30 Questions touchant sur les différents textes réglementaires et législatifs encadrant sa profession, notamment en matière de sécurité privée, sur les règles de déontologie et les réglementations ERP, IGH, ainsi que celles concernant l'accès de personnes à mobilité réduite.	60 mn
BC2 : ANALYSE FINANCIERE, GESTION BUDGETAIRE, TRESORERIE ET ADMINISTRATION	« Entretien oral devant le Jury » Le candidat doit présenter devant le jury un projet de création, de reprise ou de développement d'une entreprise de sécurité à partir d'un document papier d'une quinzaine de page (police Calibri, taille 12) élaboré en amont de l'examen. Ce dossier comprend : - Une présentation de son entreprise et de son projet, son offre de services, son marché, ses concurrents, et son organisation (métiers, organigramme, politique commerciale, ...) - Le Bilan initial montrant le patrimoine de l'entreprise et ses capacités de financement - Le Business plan prévisionnel sur 3 ans décrivant l'activité de l'entreprise ainsi que les produits et les produits engendrés. - Un exemple de plan de trésorerie prévisionnel sur les 3 premiers mois du démarrage de l'activité.	Environ 30 mn
BC3 : GESTION COMMERCIALE ET COMMUNICATION	« Création de documents en Travaux Pratique » Lors de la formation, le candidat devra réaliser en TP la réponse à un dossier d'appel d'offre en respectant les points clefs d'un cahier de charges.	TP réalisé durant les 32 heures de préparation à la certification
BC4 : GESTION OPERATIONNELLE ET MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	« Avec la Mise en place d'une situation professionnelle » Dans un 1er temps, le candidat devra procéder à un entretien d'embauche en utilisant une liste de questions orale ainsi qu'un test écrit qu'il aura préparé en TP durant la formation. Dans un 2ème temps, le candidat devra animer une réunion portant sur un thème proposé par le jury (coaching des équipes, nouvelles consignes sur site, contrôle de connaissances, gestion d'un conflit...)	durée 35 min, dont 10 min pour préparer les 2 mises en situation
CONDITIONS D'OBTENTION DU TITRE		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Validation totale : Le candidat sera certifié s'il obtient la validation des 4 blocs de compétences. 2. Validation partielle : <ol style="list-style-type: none"> a. Blocs de compétences validés restent valables 5 ans b. Blocs de compétences non validées peuvent être obtenus lors des prochaines sessions d'examen <p style="text-align: center;">Titre Dirigeant Gestionnaire d'Entreprise de Sécurité Privée de niveau 5</p> <p style="text-align: center;">CODE RNCP 36654</p>		

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-